

MISE EN ŒUVRE DES DROITS ET RÉSISTANCE AU CHANGEMENT

Selon l'écrivain Jean-Paul Sartre, « Le projet le mieux conçu se heurte à des résistances qui le font souvent échouer ». En politique, la résistance vient nécessairement des partis d'opposition mais elle peut aussi venir de l'intérieur d'une structure gouvernementale.



Justice et droits

| GÉRARD LÉVESQUE
levesque.gerard@sympatico.ca

Le 20 septembre 2012, il y a eu à l'Université d'Ottawa un symposium intitulé « Justice et services en français en Ontario: bilan et perspectives », présenté par le Cabinet du recteur, l'Institut des langues officielles et du bilinguisme, la Chaire de recherche sur la fran-

cophonie et les politiques publiques et l'Institut d'études canadiennes. La principale conférence du symposium a été prononcée par Roy McMurtry, procureur général conservateur de l'Ontario de 1975 à 1985.

Cet ancien ministre a alors révélé que, dès son arrivée en politique, il lui était évident qu'un système judiciaire ontarien bi-

lingue était dû depuis longtemps. Mais, comme il l'a affirmé : « *However, my preliminary discussions with some of my senior Attorney General colleagues were not very encouraging... While the proponents of caution are often useful voices for a new minister, I was not in a mood to be cautious. The principle was right and, as an Attorney General in a minority government, I was not convinced that there was a whole lot of time to spare.* » Il a donc passé à l'action malgré le peu d'enthousiasme de fonctionnaires de la haute direction de son ministère.

Lors de l'élection d'un nouveau gouvernement tout comme lors d'un remaniement ministériel, les ministres reçoivent un document confidentiel préparé à leur intention par les membres de la fonction publique pour les sensibiliser à tout ce qu'ils doivent savoir

dans le cadre de leurs nouvelles fonctions ministérielles. Puis, à chaque jour, ils vont recevoir un document leur résumant les questions de l'heure qui sont liées au mandat de leur ministère et qui sont susceptibles d'être soulevées par les médias et les membres de l'Assemblée législative. Si ce travail est bien fait, un ministre ne sera pas surpris par une question. Il aura déjà des éléments de réponse. Il sera en mesure de démontrer qu'il maîtrise bien ses dossiers.

En mai dernier, à la suite de l'assermentation des membres du nouveau cabinet albertain, les nouveaux ministres ont-ils été adéquatement sensibilisés à l'existence de notre communauté minoritaire de langue officielle?

Le 25 septembre dernier, lors d'une cérémonie de levée du drapeau franco-ontarien devant

l'édifice de l'Assemblée législative de l'Ontario, à Toronto, j'ai eu l'occasion d'échanger avec Gilles Bisson, un député néo-démocrate d'expérience, du Nord de l'Ontario. Il m'a confié que, lorsque le NPD de l'Ontario a eu le mandat de gouverner la province, dans certains ministères, il a fallu jusqu'à deux ans pour que le nouveau gouvernement obtienne la pleine collaboration des fonctionnaires.

Si une telle situation devait se répéter en Alberta à l'endroit du gouvernement élu le 5 mai 2015, la mise en œuvre du programme politique du NPD pourrait être compromise au point de rendre difficile une réélection. Nos taxes albertaines servent-elles à rémunérer un certain nombre d'employés de l'état qui présument qu'à l'instar de l'Ontario, l'avènement en Alberta d'un premier gouvernement néo-démocrate n'est qu'un accident de parcours qui ne se répètera pas?

Lorsqu'une occasion se présentera prochainement, notre première ministre Rachel Notley devrait indiquer qu'il est de notoriété publique que le gouvernement précédent interprétait les droits linguistiques de la façon la moins généreuse possible afin de ne pas froisser les susceptibilités de quelques éléments dinosauriens de la classe politique. Elle devrait confirmer que, sous sa direction, notre province va respecter la primauté du droit et, ainsi, en conformité avec la jurisprudence bien établie du plus haut tribunal du pays, dans tous les cas, va interpréter les droits linguistiques en fonction de leur objet, de façon compatible avec le maintien et l'épanouissement des collectivités de langue officielle au Canada.

Notre première ministre est également responsable des relations intergouvernementales. Je présume qu'en sensibilisant notre première ministre, les fonctionnaires n'ont pas passé sous silence le mépris que le précédent gouvernement réservait à la langue française. Notre première ministre devrait donc être au courant notamment du scandale conservateur des Ententes Canada-Alberta lequel a été rendu public en octobre dernier par Le Franco et d'autres médias. Elle devrait confirmer que, plus jamais, des ministres du gouvernement de l'Alberta refuseront de signer la version française de ces ententes.



La porte d'entrée dans la francophonie en Alberta.

EDMONTON
108, 8627 rue Marie-Anne Gaboury (91^e Rue) Edmonton, AB T6C 3N1
(780) 669-6004
info@lecae.ca

FORT MCMURRAY
100, 312 Abasand Drive Fort McMurray, AB T9J 1B2
(780) 750-7779
kouame.a@lecae.ca

GRANDE PRAIRIE
101- 9927 - 97 Avenue Grande Prairie, AB T8V 0N2
(780) 532-0027
info@gpcn.ca

ACCUEIL | ÉTABLISSEMENT | INTÉGRATION

L'ÉQUIPE

HÉLÈNE LEQUITTE | Rédactrice en chef
JULIE BOUCHER | Adjointe administrative
ÉLOÏSE DAIGLE | Infographiste

CORRESPONDANTS ET CHRONIQUEURS

Collaboratrice à Edmonton
AMY VACHON-CHABOT

OLIVIER DÉNOMMÉE (culture)
JORIS DESMAIRES-DECAUX (soccer)
MARIO GIGUÈRE (hockey)
CAROL J. LÉONARD (patrimoine)
M^e GÉRARD LÉVESQUE (juridique)
PAUL-FRANÇOIS SYLVESTRE (littérature)
CORALIE TREMBLAY & CÉLINE DUMAY (gastronomie)

POUR NOUS REJOINDRE :
#312, 8627 - 91^e Rue, Edmonton (Alberta) T6C 3N1
Tél. : (780) 465-6581
Télec. : (780) 469-1129
www.lefranco.ab.ca

POUR SOUMETTRE UN SUJET D'ARTICLE :
direction@lefranco.ab.ca

POUR LA PUBLICITÉ :
administration@lefranco.ab.ca

Le Franco est la propriété de l'ACFA. Au niveau national, il est représenté par Lignes agates marketing. Le Franco est imprimé par Star Press inc., de Wainwright. La reproduction d'un texte ou d'une photo par quelque procédé que ce soit, est strictement interdite sans l'autorisation écrite du journal. Les clients ont 15 jours après la date de parution pour nous signaler des erreurs. La responsabilité pour toute erreur de notre part dans une annonce se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur, si l'erreur est celle du Franco.

DONNEZ généreusement au FOND DU FRANCO pour soutenir une presse LIBRE et FRANCOPHONE!

WWW.FONDATIONFA.CA

lignes agates marketing

on passe le mot

Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien.

ABONNEZ-VOUS DÈS MAINTENANT!

1 an — 40 \$ ☐

2 ans — 75 \$ ☐

3 ans — 105 \$ ☐

5 ans — 160 \$ ☐

NOM : _____ ADRESSE : _____

VILLE : _____ PROVINCE : _____ CODE POSTAL : _____

#312, 8627 - 91^e Rue Edmonton (Alberta) T6C 3N1
Tél. : (780) 465-6581 Téléc. : (780) 469-1129 Courriel : administration@lefranco.ab.ca